

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 35-36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

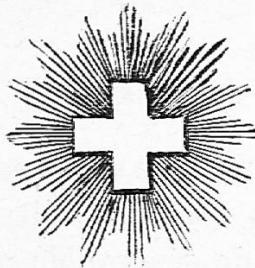
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^os 35-36



LAUSANNE

9 Septembre 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Encore un domaine de l'art.* — *Indépendance de la Jeunesse.* — *L'école des sciences de l'éducation.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *Classes primaires supérieures : Examens annuels.* — *Variété.*

ENCORE UN DOMAINE DE L'ART.

Si la peinture est un art qui représente la vie et le monde, la sculpture est beaucoup plus limitée : elle n'embrasse qu'une partie du domaine de la première. Les paysages jouent en peinture un grand rôle artistique, mais a-t-on jamais essayé de rendre le paysage par la sculpture ? Oui, mais non par les artistes appelés sculpteurs ; ce n'est pas dans les musées des Beaux-Arts que l'on trouve ce genre de sculpture.

Les pays de plaines se prêtent peu à une représentation sculpturale. C'est surtout le relief de la surface terrestre qu'il faut rendre. Cette sculpture ne correspond pas à la peinture de petits paysages, des détails d'un jardin ou d'un ruisseau ; elle se prête plutôt à des régions étendues à terrains accidentés ; elle correspond ainsi à des tableaux représentant les paysages de grande envergure. Les pays montagneux se prêtent fort bien à ce domaine de l'art. C'est pour cette raison que la Suisse est devenue la terre d'élection des cartes plastiques.

La géographie, les cartes et la sculpture ! Quelle imagination exubérante ose parler d'art à propos de villes, de fleuves et de montagnes ! Et pourtant, oui ! les cartes plastiques sont sûrement aussi un domaine de l'art, peu connu, il est vrai, peu populaire, et cependant elles peuvent hardiment concourir avec les autres produits

de la sculpture. Evidemment, il ne s'agit pas ici des cartes plastiques à petite échelle employées dans les écoles comme moyens d'enseignement des phénomènes de géographie physique. Elles sont dans le même rapport avec l'art que les tableaux représentant des paysages employés dans le même but, par rapport aux toiles des artistes-peintres. Cependant, les cartes-reliefs exécutées à une grande échelle peuvent être de véritables chefs-d'œuvre de sculpture. Le sculpteur doit donner à la statue qu'il construit les traits particuliers de la personne dont il reproduit l'image ; de même, un topographe doit rendre par un relief les traits particuliers du terrain qu'il veut figurer.

Entre ces deux domaines de la sculpture il y a plus de ressemblance qu'on ne le croit. Tout le monde sait quelle richesse de détails particuliers peut exprimer une statue ; il en est de même d'une carte plastique, seulement il la faut comprendre. Une personne sans culture artistique ne comprendra jamais un tableau ni une sculpture. De même, ceux qui n'ont aucune culture topographique ne jouiront jamais du genre de beauté que révèle le relief de la Terre. Le paysagiste, ainsi que le topographe, représentent des beautés naturelles, à la seule différence que le dernier les reproduit avec une précision mathématique à laquelle n'est pas tenu le premier. La reproduction d'un terrain demande des études sur place et à l'atelier ; elle exige l'œil exercé d'un géographe et en même temps la main d'un artiste.

Les musées pourraient renfermer un genre nouveau d'œuvres d'art : les reliefs. Sur les cartes-reliefs, la nature est d'autant plus compréhensible que les phénomènes, très disséminés en réalité, sont ici rassemblés en un espace restreint. Il est plus commode de les examiner dans leurs relations, plus facile d'apercevoir les traits généraux de la contrée représentée et d'en faire la synthèse.

Chaque forme de la surface terrestre est déterminée par certains agents, rien n'est dû au hasard ; tout, mont, vallée, ruisseau, lac, versant, a son histoire ; un œil exercé lit par la forme même des terrains ; un homme perspicace lit sur le visage de son ami son caractère, son humeur, ses ennuis ou ses joies.

En examinant des cartes-reliefs bien faites, nous y lisons l'histoire du terrain représenté, nous nous représentons les forces natu-

relles auxquelles il est dû, nous voyons enfin l'image de la contrée qui nous est familière ou de celle que nous allons visiter. Nous admirons la nature, si elle y est particulièrement belle. On voit si c'est un artiste qui a exécuté l'œuvre, ou si c'est seulement un artisan. On peut admirer, suivant le cas, non seulement la contrée représentée, mais encore la sculpture même, ou le talent de son créateur. Le genre d'exécution peut provoquer des observations et des discussions, comme c'est le cas pour les œuvres de la sculpture proprement dite. L'individualité du sculpteur ou de l'école à laquelle il se rattache apparaissent aussi aux connaisseurs. Le relief du Saentis, de A. Heim, est un chef-d'œuvre de ce genre.

Malheureusement, cette branche de la sculpture est si jeune qu'elle n'a pas encore conquis la place qu'elle mérite dans les musées des Beaux-Arts ; ses produits restent toujours confinés dans les musées de géographie et de géologie ; seul le Musée alpin de Berne lui donne un asile assuré.

STANISLAS LENCEWICZ, *docteur ès sciences.*

INDÉPENDANCE DE LA JEUNESSE

On entend souvent dire que les enfants sont moins obéissants et surtout moins respectueux qu'autrefois ; que, voulant être et se montrer indépendants, ils ne reconnaissent plus ni l'autorité de leurs parents et tuteurs, ni celle de leurs maîtres. On prétend même, dans certains milieux, que cette déchéance de notre jeunesse est due surtout au fait que les pères et les grands-pères se sont eux-mêmes soustraits à la domination du prince ou du magistrat dont ils dépendaient, et ont donné ainsi l'exemple de l'insubordination et de la rébellion à leurs descendants.

Il peut y avoir quelque vérité dans ces assertions, si étranges qu'elles soient ; mais il nous paraît que ce qui est vrai surtout, que ce qu'il faut dire et redire en tout premier lieu, c'est que les parents ne savent plus aujourd'hui exiger de leurs enfants une obéissance prompte et complète à l'ordre reçu, ni le respect dû à l'autorité, quelles qu'en soient la nature et la provenance.

Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois ! Il y a eu de tout temps des jeunes garçons et des jeunes filles qui, trouvant dur d'obéir,

se sont regimbés contre la volonté de ceux qui étaient chargés de leur éducation et ont cherché, par tous les moyens possibles, à se libérer de cet acte de subordination. De nombreux exemples en font foi. Nous ne relèverons que le suivant publié, en mars 1832, par le *Nouvelliste Vaudois* et reproduit par le *Constitutionnel Neuchâtelois* avec la remarque « qu'on pouvait voir à cela les progrès que l'esprit du temps avait fait faire à la jeunesse. »

« Le Sénat général des étudiants de Lausanne, lisait-on dans ces journaux, s'est réuni sous la présidence de son consul, M. Chappuis, et en présence de M. le recteur Pidou. Sur la position de l'un de ses membres, le Sénat enfantin a gravement discuté la question de savoir s'il ne conviendrait pas désormais que les étudiants déterminassent eux-mêmes le genre d'études qu'ils doivent suivre, et obtinssent la liberté d'étudier comme bon leur semble.

— » Cette liberté, dit l'un des orateurs imberbes, est aussi indispensible à mon sens au développement scientifique que la liberté d'enseignement. »

— » A quoi bon, s'écriait un autre, ces catéchismes publics où les enfants sont obligés d'assister sous peine d'amende ? A quoi bon cette lecture du catalogue qui constate les absences et qui n'est qu'une perte de temps, cette obligation vaine qui retient des corps sans âme sur les bancs de l'école ? etc. »

La jeunesse actuelle, on le voit, n'est pas pire que celle du siècle passé, loin de là. Si, trop souvent, elle manque de soumission et de déférence à l'égard de ses supérieurs, elle n'aspire pas, elle, à se libérer du travail et de toute astrection.

Défions-nous de la manie qu'ont certaines gens de dénigrer le présent au profit du passé. Rien n'est plus déprimant pour ceux qui, croyant encore au progrès, y travaillent avec ardeur et persévérance. Soutenons ces derniers de tout notre pouvoir, particulièrement ceux qui se consacrent au domaine important de l'éducation.

A. GRANJEAN.

L'ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(*Institut J. J. Rousseau.*)

On sait le rôle que joue dans le commerce la loi de l'offre et de la demande. Il n'est pas moins manifeste dans d'autres domaines — dans notre domaine à

nous éducateurs, en particulier. Et c'est certainement parce qu'il répondait à un besoin urgent que l'Institut J. J. Rousseau a pu, quoique de toute récente origine, vivre et prospérer malgré la crise actuelle. On ne l'a pas fondé pour le plaisir de créer une nouvelle école, à côté de tant d'autres dont notre Suisse romande s'honneure à juste titre. C'est parce que, de tous côtés, de tous pays, lui parvenaient de nombreuses demandes sur un organisme nouveau, où la pédagogie serait davantage basée sur l'observation expérimentale de l'enfant, que M. le professeur Ed. Claparède, sans conteste, un des représentants les plus autorisés de la psychologie expérimentale actuelle, eut l'idée d'organiser, à Genève, un centre de recherches et d'études de pédagogie et de psychologie expérimentales ; et lorsqu'il eut à la fois le flair et la bonne fortune de trouver en M. le professeur Pierre Bovet « *the right man in the right place* » comme directeur de l'Ecole projetée, il ne tarda pas plus à passer de l'idée à l'exécution. Tous deux eurent le courage de se lancer dans une entreprise évidemment risquée au point de vue matériel. Les faits ont justifié leur confiance : dès la première année, une vingtaine d'élèves accoururent au premier appel; la seconde année, ce nombre monta à quarante-cinq élèves; évidemment la guerre a eu, ici comme ailleurs, sa triste répercussion. Mais on peut bien dire qu'aujourd'hui on trouverait difficilement un pays où quelque étudiant, quelque maître ou quelque directeur d'école ne rêve de venir passer quelques semestres à l'Institut Rousseau. Plusieurs nous sont venus, dans cette intention expresse, du fond de la Russie, de la Syrie ou d'au delà les mers, tantôt de leur propre initiative, tantôt envoyés en mission pédagogique par leurs gouvernements. Et nous savons que d'autres — en plus grand nombre — attendent la fin de la catastrophe actuelle pour en faire autant. — D'année en année augmente parmi nos élèves, la proportion de nos Confédérés, romands et alémaniques : du reste le « Diplôme de Mérite » que notre Ecole a reçu à l'Exposition de Berne de 1914 est un indice que ses idées trouvent de l'écho dans le reste de la Suisse. — Et sur place, notre Ecole est-elle connue et appréciée à sa juste valeur? Nous ne le pensons pas. La faute en est peut-être en partie à la modestie extrême de ses directeurs qui, comptant sur la propagande que lui font, dans leurs milieux respectifs, les élèves qui y ont séjourné, sont effrayés par tout ce qui a l'apparence d'une réclame commerciale. C'est là certainement une des causes de l'ignorance où sont tenus notre Ecole et notre travail par la majorité de nos collègues. En assistant parfois à certains de ses cours si suggestifs, si riches de faits et d'idées, je ne pouvais me défendre d'un sentiment de mélancolie en constatant que nos collègues, primaires ou secondaires, ne profitaiient pas davantage de telles ressources mises à leur portée. (Certains de ces cours ont lieu en dehors des heures de classes¹). C'est pour cette raison et aussi parce que, personnellement, nous sommes convaincus de tout ce que la pédagogie doit et devra un jour à la psychologie que nous écrivons ces lignes.

L'Ecole des Sciences de l'Education est à la fois un centre de recherches, d'informations, de propagande et une école. — Comme ORGANE D'INFORMATION, signalons sa *bibliothèque*, l'une des mieux pourvues que l'on puisse rêver, aux points de vue pédagogique et psychologique, et dont profitent largement tous ses

¹ S'adresser pour tous renseignements à M. le prof. P. Bovet, directeur de l'*Institut Rousseau*, Genève, Taconnerie, 5.

élèves; puis son petit journal, l'« *Intermédiaire des Educateurs* », cherchant, comme son titre l'indique, à mettre en rapport tous ceux, plus nombreux que jamais à l'heure actuelle, que préoccupent les questions d'éducation. Enfin, un autre moyen d'information, ce sont ses *consultations médico-pédagogiques*, où parents et maîtres — parfois les enfants eux-mêmes — viennent se renseigner sur les traitements physique, moral ou mental à appliquer à des cas très divers. L'année prochaine, ces cours vont prendre une extension nouvelle par une sorte de *classe d'entraînement* où maîtres et parents pourront nous envoyer, en dehors des heures d'école, tous les élèves récalcitrants à telle ou telle branche d'enseignement ; on y étudiera leurs cas et l'on essayera de trouver les moyens les meilleurs pour les réadapter à suivre l'enseignement dans la classe ordinaire : il suffit si souvent d'un traitement individuel temporaire pour que l'enfant soit rendu capable de suivre le travail collectif de sa classe.

L'Institut a fait pendant ces quatre années œuvre de propagande active, soit en continuant à publier les volumes de la *Collection d'actualités pédagogiques*, fondée par M. P. Bovet, (Neuchâtel, Delachaux), soit en organisant des *conférences* dans divers villes et villages (des cantons de Vaud et de Neuchâtel notamment), qui lui en ont fait la demande, soit enfin, depuis l'hiver dernier, en organisant des *Cours d'extension*, du soir, sur les grands principes de la pédagogie et la psychologie appliqués à l'éducation, cours dont le succès a démontré qu'eux aussi avaient été créés pour répondre à un besoin. Enfin l'Institut Rousseau a bien servi la cause pédagogique en éditant différents *jeux éducatifs* fort intéressants.

L'Institut J. J. Rousseau est avant tout, une ÉCOLE, et, comme telle, elle se distingue des institutions similaires en ce que les matières d'enseignement (didactique, pédagogie des tout petits et des anormaux, éléments de physiologie, de psychologie) y sont présentées non seulement théoriquement, mais pratiquement : c'est par des expériences faites ou sur les élèves de l'Institut eux-mêmes, ou sur des enfants de tous âges et de tous niveaux intellectuels, que sont contrôlées, vérifiées, parfois démenties les affirmations de la pédagogie courante. — Des recherches expérimentales, des dépouillements d'enquête, des cours pratiques sur le dessin ou les travaux manuels appliqués à l'enseignement, le jardinage, des visites de classes et d'institutions sociales diverses, certaines activités sociales contribuent à initier les élèves aux seules méthodes de travail dignes de ce nom — en pédagogie comme dans tout autre domaine — l'observation des faits, l'expérimentation, l'interprétation des résultats, à la lumière de tout ce qui a déjà été observé, expérimenté, établi par le travail des autres.

L'Institut J. J. Rousseau délivre, au bout de deux semestres, un *Certificat d'études*, et, au bout de quatre semestres, un *Diplôme* aux élèves qui, après avoir suivi les cours théoriques et pratiques, ont présenté des travaux prouvant qu'ils étaient capables de fournir un travail utile dans l'une des quatre catégories dont le diplôme porte la mention.

a) *Direction d'école* (inspecteurat) ; les élèves doivent se faire une idée de la valeur des différentes méthodes, en les appréciant dans leurs rapports avec la psychologie de l'enfant.

b) *Education des petits* ; un stage pratique à la « *Maison des petits* » complète

les autres cours et offre l'occasion pratique d'étudier le jeune enfant, ses intérêts, son développement.

c) *Pédologie*; il s'agit de former des spécialités de la science de l'enfant, qui pourront seconder très utilement les docteurs ou les éducateurs.

d) *Protection de l'enfance*; on vise à préparer des agents intelligents pour les services de solidarité sociale qui s'occupent de l'enfance.

Enfin notons, pour terminer, ce qui, du reste, ne peut que difficilement se rendre par écrit, l'atmosphère véritablement familiale qui règne dans cette vieille maison de la Taconnerie, atmosphère créée par le travail en commun et développée encore par des soirées familiales et des courses, et qui contribue autant que la science de ses fondateurs et l'intérêt de son enseignement à attirer à notre Ecole de nouveaux élèves, et à lui attacher les anciens.

ALICE DESCOEUDRES.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Bureau des prisonniers de guerre.

ENVOIS.

Le Bureau de l'Ecole Normale reçoit, pour en faire la réexpédition, des paquets confectionnés dans toutes les règles et ficelés avec un soin méticuleux. Nous en félicitons les expéditeurs, dames et messieurs.

Pour éviter au Bureau le regret (la peine aussi) d'ouvrir des colis si bien faits, voulez-vous noter les aliments qui *ne sont plus admis* à l'expédition :

1^o les denrées susceptibles de se corrompre, comme la **viande fraîche, les fruits, etc.**;

2^o les aliments de luxe (**foie gras, volaille, gibier**) ;

3^o tout ce qui risque de donner de l'odeur ou de couler (**beurre, fromage**) ;

4^o enfin, et c'est là un fait important, le **sucré, le lait condensé, le savon, les graisses végétales**.

Quand un paquet renferme des denrées de ce genre, le Bureau doit en faire l'échange, ce qui n'est pas précisément facile.

Au sujet des *declarations de douane* :

a) Prière à l'expéditeur de *ne pas signer* les deux formulaires (jaune et rose): ils sont estampillés par la Croix-Rouge à qui nous les remettons.

b) Sur le *formulaire rose*, indiquer la valeur de *chacun des articles* renfermés dans le colis, et faire le total.

Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien faciliter ainsi notre tâche : ils auront de plus la satisfaction de savoir que leurs envois sont transmis tels quels à leurs destinataires.

Communiqué officiel du Bureau.

VAUD.— **Cours de gymnastique, Echallens.** — Le Département de l'Instruction publique fait actuellement donner dans le canton une série de cours pour faciliter au personnel enseignant l'application du nouveau Manuel fédéral de gymnastique. Quelques districts cependant n'auront leur tour qu'au printemps de 1917, afin que l'on puisse répartir sur deux années les dépenses occasionnées de ce chef.

Le cours destiné aux institutrices a une durée d'un jour ; il est placé sous la direction de M. Hartmann, professeur aux Ecoles normales et à l'Ecole supérieure de Lausanne. — Le cours aux instituteurs doit durer deux jours, et a à sa tête M. Reisser, chargé de la surveillance de cet enseignement dans les écoles de notre canton.

Le cours de gymnastique des institutrices du district d'Echallens a eu lieu le 29 août, de 8 h. 30 du matin à 5 h. de l'après-midi, dans la grande et luxueuse salle que la Municipalité d'Echallens avait gracieusement mise à la disposition des autorités scolaires supérieures. Il réunissait vingt-deux participantes. Toutes ont rivalisé de zèle et d'entrain pour ces leçons de gymnastique, concernant spécialement le degré inférieur, soit les élèves de sept à neuf ans. Sous l'habile direction de M. Hartmann, aux exercices d'ordre, de marche et de course, succéderent des exercices préliminaires de bras, de jambes, de la tête et du torse, simples ou combinés entre eux. Puis vinrent d'autres exercices, avec la corde ou les petites balles, tous fort propres à développer sainement le corps de très jeunes écoliers.

Un repas copieux, quoique très simple, fut servi à midi à l'Hôtel de Ville. Au dessert, M. Hartmann fit à ses élèves d'un jour une intéressante conférence sur la gymnastique respiratoire et son heureuse influence dans la lutte contre la tuberculose.

La seconde partie du cours fut consacrée à l'étude de jeux divers et se termina par une leçon modèle.

Une très agréable surprise attendait Mmes les institutrices à l'issue du cours. La Municipalité d'Echallens leur offrait un thé, accompagné de pâtisseries appétissantes. M. le syndic et M. le pasteur d'Echallens, ainsi que les dames membres des comités des travaux à l'aiguille, voulurent bien honorer cette collation de leur présence. D'aimables et réconfortantes paroles furent échangées.

Les institutrices du district d'Echallens remercient de tout cœur le Département de l'Instruction publique qui leur a ménagé ces heures instructives et agréables. Elles gardent une grande reconnaissance à M. Hartmann, qui s'est dépensé sans compter, et a fait preuve durant toute cette journée d'une compétence supérieure en la matière et de la patience la plus inaltérable.

Toutes vont se mettre à l'œuvre et faire connaître à leurs élèves les hygiéniques exercices appris sous la direction du distingué professeur. Plus d'une d'entre elles regrettera souvent, au cours de ses leçons futures, la spacieuse salle de gymnastique d'Echallens et se souviendra longtemps de l'accueil charmant qu'elle y reçut le 29 août 1916.

C. ALLAZ-ALLAZ, inst.

BIBLIOGRAPHIE

Les Fables de La Fontaine en action, par M. Bizeau, instituteur; aquarelles de Benjamin Rabier. Collection de douze tableaux muraux en couleurs sur papier fort, montés sur baguettes métalliques ($1^{\text{m}}10 \times 0^{\text{m}}40$). Chaque tableau, monté sur 2 baguettes métalliques, avec 2 anneaux de suspension, fr. 2,25; la série de 6 tableaux, fr. 12,50; la collection des 12 tableaux, fr. 24. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Cette collection constitue une innovation. Elle est la représentation vivante et animée de douze fables de La Fontaine choisies parmi les plus intéressantes pour les enfants. Chaque tableau, en un raccourci suggestif, fixe les trois situations essentielles de la fable, exprime les trois scènes principales de la « comédie ». Les aquarelles sont dues au pinceau du maître animalier Benjamin Rabier.

Cette collection intéresse tous les cours : a) l'école enfantine s'en servira pour illustrer les récits tirés des fables et y trouvera, en outre, le sujet d'exercices d'observation, de langage, de vocabulaire; b) au degré inférieur l'étude des tableaux sera plus détaillée, les récits plus étendus et, si la fable doit être apprise mot à mot, sa compréhension se trouvera singulièrement facilitée : la mémoire des yeux secondera celle de l'esprit; c) au degré moyen, les tableaux serviront de sujets de descriptions, de narrations, d'études de physionomie, de modèles de dessin faciles à reproduire.

Ils seront aussi des suggestions, grâce auxquelles les élèves mettront en tableaux d'autres fables, exerçant ainsi leur esprit de recherche, leur réflexion et leur goût.

Cette collection est bien une richesse pédagogique; elle est accompagnée d'une notice contenant le texte intégral de chacune des fables, des questionnaires, des exercices variés et les directions pédagogiques qui guideront les maîtres dans l'emploi des tableaux. La notice in-8°, illustrée, fr. 0,90.

Première série : 1. Le corbeau et le renard. 2. Le loup et la cigogne. 3. L'âne et le petit chien. 4. Le renard et la cigogne. 5. Le loup et le chien. 6. La laitière et le pot au lait. — Deuxième série : 7. La grenouille et le bœuf. 8. Le lièvre et la tortue. 9. Le loup et l'agneau. 10. Le renard et le bouc. 11. L'âne et le chien. 12. Le héron.

Reçu : *Staatsbürger oder Weltbürger*, von Prof. Dr Hans Schenkel, National-Rat. Verlag der Unionsdruckerei, Berne 1916.

VARIÉTÉ

Les microbes de l'encre.

Il faut éviter soigneusement de se piquer avec sa plume.

Des épreuves concluantes ont en effet démontré que si l'encre n'est pas nuisible par la composition des produits qu'elle renferme, elle peut contenir par contre des microbes pathogènes dont l'inoculation est des plus dangereuses.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE.

LES ENVIRONS DE MON VILLAGE. (Suite.)

Le pont.

I. Une jolie *rivière*, le Talent, sépare le territoire de mon village de celui d'un hameau voisin. Elle coule dans un *vallon verdoyant*, sur lequel nos ancêtres ont construit plusieurs légers *ponts de bois* et un solide *pont de pierre*.

Les ponts de bois sont destinés aux *piétons*. Ce sont de simples *passerelles*, faites de troncs d'arbres jetés au travers de la rivière, d'une rive à l'autre, dans les endroits les plus étroits ou les moins profonds de son cours. Une *barrière*, de bois également, permet aux *promeneurs* craintifs de s'appuyer sur l'un des côtés de ces ponts fragiles. Les passerelles aboutissent à des sentiers ; elles raccourcissent considérablement la distance à parcourir pour se rendre d'une localité à l'autre.

II. La route, utilisée par les voitures, les automobiles et les cycles de toutes sortes, franchit la rivière sur un beau pont de pierre. Il est de *construction* ancienne, solide et durable et brave les injures du temps. Il a été bâti avec des *moellons* taillés et de larges *blocs* de pierre, reliés par un *ciment* très résistant.

Le pont se compose de trois *parties* principales : les *culées*, la *voûte* et le *tablier*. Les culées sont les deux *murs inférieurs* ; ils bordent étroitement les *rives* du cours d'eau et soutiennent le pont. La *voûte* s'étend en forme d'*arc* au-dessus des culées. Les culées et la *voûte* constituent ensemble l'*arche* du pont. Le tablier du pont est sa partie supérieure ; on l'appelle aussi *chaussée*. La chaussée est bordée de deux murs peu élevés, les *parapets* du pont.

J'ai mesuré du regard la *hauteur* des culées de notre beau pont de pierre. Elles forment deux *parois* verticales d'environ quinze mètres. Le pont lui-même, d'une seule arche, a une dizaine de mètres de *largeur* sur une vingtaine de *longueur*.

III. J'ai vu ailleurs, sur d'autres rivières plus larges, de très beaux ponts de pierre, de fer, et même d'*antiques* et *pittoresques* ponts de bois à arches multiples. Mais, à tous, je préfère le pont de notre rivière. Je m'appuie souvent le long de ses parapets, pour contempler le cours tour à tour *impétueux* ou *paisible* des eaux. Au printemps et en automne, après la fonte des neiges ou par des pluies persistantes, les *ondes* roulent *sombres*, *boueuses* et *pressées*. En été, au contraire, durant les *chaleurs*, l'eau, très basse, s'écoule lentement, *limpide*, *paisible*, laissant voir le *limon* et les pierres qui sont au fond de la rivière.

Je ne suis encore qu'un très jeune écolier. Cependant, je me rends très bien compte que le pont jeté sur notre Talent représente un travail admirable, sorti de la main d'*ingénieurs* et d'*ouvriers*, hommes *intelligents*, *courageux* et *forts*. Moi aussi, quand je serai grand, je travaillerai avec ardeur et persévérance.

DICTÉES.

I. Une petite rivière coule entre notre village et la localité voisine. Elle serpente au fond d'un *vallon verdoyant*. On franchit ce *vallon* au moyen de pas-

relles de bois. On peut aussi le traverser sur un beau et solide pont de pierre. Ce pont a été bâti par nos ancêtres, avec des moellons taillés et de gros blocs reliés par un ciment très résistant.

II. Un pont se compose de trois parties principales : les culées, la voûte et le tablier. Les culées sont deux murs verticaux qui soutiennent le pont. La voûte supporte le tablier du pont. La chaussée, ou partie supérieure, est bordée de deux parapets. La hauteur, la largeur et la longueur des ponts sont de dimensions très variables. Un pont peut avoir une ou plusieurs arches.

III. J'aime à m'appuyer sur le parapet du pont de pierre. Je regarde couler l'eau de la rivière. Au printemps et en automne, les ondes sont boueuses et pressées, le cours d'eau est grossi par la fonte des neiges ou par les pluies. En été, la rivière est paisible ; l'eau, très limpide, laisse voir les pierres et le limon qui recouvrent son lit.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉDACTION.

Lettres (Suite).

II

a) Recommandation.

Boudry, le 25 août 1916.

Monsieur J. Bois, Charron, à

La Brévine.

Monsieur,

Henri Renaud vient de terminer son apprentissage de charron chez moi, et il se propose de vous demander prochainement une place dans votre atelier ; il se rapprocherait ainsi de ses parents qui habitent la Chaux-du-Milieu.

Je tiens à vous recommander particulièrement ce jeune homme qui a passé trois années chez moi, et auquel je suis heureux de pouvoir donner un témoignage de complète satisfaction sous tous les rapports. Je suis convaincu que vous serez, vous aussi, content de lui, si, ayant une place vacante en ce moment, vous voulez bien la lui confier.

Dans l'espoir que vous pourrez être utile à ce jeune homme auquel je m'intéresse beaucoup, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations respectueuses et empressées.

H. COLIN, charron.

b) Demande de place.

La Chaux-de-Fonds, le 25 août 1916.

Monsieur A. Favre, Directeur de la Banque du

Locle.

Monsieur,

Ayant appris par « *Le National* » qu'une place de commis est vacante dans vos bureaux, je viens, par la présente, vous prier de bien vouloir m'inscrire au nombre des postulants.

Je crois être capable de remplir ce poste à votre entière satisfaction. J'ai fréquenté toutes les classes du Collège ; j'ai passé ensuite trois ans dans une

maison de commerce de Bâle, où j'ai appris la langue allemande et fait mon apprentissage de commerce.

Je tiens à votre disposition les certificats que j'ai obtenus dans mes études et les recommandations de mes différents professeurs et patrons.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. LORY, Rue du Collège, n° 4.

c) **Réclamation.**

Tavannes, le 25 août 1916.

Monsieur A. Barilet, Directeur de la Fabrique d'horlogerie de
Tavannes.

Monsieur,

C'est avec regret que je me vois obligé de réclamer auprès de vous à propos de la manière dont votre contremaître observe une des clauses du contrat qui nous lie.

Je me suis engagé à travailler dans votre fabrique chaque jour, sauf le dimanche, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. du soir, soit au total 8 heures par jour, et cela à raison d'une paie de fr. 120 par mois. Il était entendu que le travail exécuté en dehors de ces heures serait rétribué d'une manière convenable.

Or, voilà plusieurs semaines que les circonstances m'obligent à passer chaque jour l'heure de 7 à 8 h. du soir dans votre bureau, sans que jamais j'aie reçu une indemnité pour ce surplus de travail. Vous conviendrez vous-même, Monsieur, que ma réclamation sur ce point est justifiée. Du reste, je suis assuré qu'il suffit que je vous rende attentif à cette infraction pour que vous la fassiez aussitôt cesser.

Dans cet espoir, je vous prie d'agrérer, Monsieur, le Directeur, l'assurance de mon entier dévouement.

P. LORETZ.

d) **Demande d'un secours.**

Bevaix, le 25 août 1916.

Monsieur H. Cottier, chef d'atelier à

Yverdon.

Monsieur,

Mon ami C. Lenoir n'a pas pu se présenter à votre atelier depuis plusieurs jours parce qu'il est gravement malade. Le docteur qui le soigne ne désespère pas de le guérir, mais il estime qu'il faudra du temps et des soins particuliers.

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir lui garder sa place dans votre atelier ; en le lui promettant, vous le délivrerez d'un grand souci. En outre, je me permets de vous demander pour lui un secours en argent, ou une avance de fonds. Il devrait faire dans quelque temps un séjour aux bains de Baden, mais ses moyens ne le lui permettent pas.

Connaissant votre sollicitude à l'égard de tous vos ouvriers, j'ose espérer que vous répondrez favorablement à ma demande et, en attendant, je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

C. MANUEL.

e) Renseignements.

Neuchâtel, le 25 août 1916.

Monsieur J. Brandt, négociant à

Bienne.

Monsieur,

Voici en quelques mots les renseignements que vous me demandez et que je me fais un plaisir de vous donner sur la maison Kern de notre localité.

Cette maison existe depuis près d'un demi siècle. Elle est aujourd'hui très prospère et fait un grand commerce avec presque toutes les parties du monde. M. Kern est un homme sérieux, actif et très capable ; ses nombreux employés et ses clients n'en disent que du bien. Inutile d'ajouter que cette maison offre les meilleures garanties quant à la solidité et la solvabilité.

Dans l'espoir que ces renseignements suffiront pour vous engager à donner suite à l'affaire qui vous est proposée, je vous présente, Monsieur, mes salutations très respectueuses.

(A. GRANDJEAN.)

G. LAURENT.

COMPTABILITÉ

Impôts.

M. Régime, docteur-médecin, vous prie de lui indiquer combien il devra payer, en 1916, pour ses impôts directs cantonaux, communaux et impôt fédéral de guerre, les éléments de sa fortune imposable étant les suivants :

a) Fortune immobilière, fr. 73 000 ; b) fortune mobilière, fr. 47 000 ; c) produit du travail, après défalcation pour charges de famille, fr. 9500 ; d) une automobile de 18 HP ; e) deux chiens.

Il est perçu sur ces divers éléments :

I. *Par le Canton.* Fortune immobilière : fr. 1 par fr. 1000 pour la 1^{re} catégorie de fr. 1 à fr. 25 000 ; fr. 1,50 par fr. 1000 pour la 2^e catégorie de fr. 25 001 à fr. 100 000. — Fortune mobilière : fr. 1,20 par 1000 pour la 1^{re} catégorie de fr. 1 à fr. 25 000 ; fr. 1,80 par fr. 1000 pour la 2^e catégorie de fr. 25 001 à fr. 50 000. — Produit du travail : fr. 9,60 par fr. 1000 pour la 1^{re} catégorie de fr. 1 à fr. 1250 ; fr. 14,40 pour la 2^e catégorie de fr. 1251 à fr. 2500 ; fr. 19,20 pour la 3^e catégorie de fr. 2501 à fr. 5000 ; fr. 24 pour la 4^e catégorie de fr. 5001 à fr. 10 000. — Impôt personnel : fr. 3 par contribuable. — Impôt sur les automobiles : jusqu'à 12 HP. fr. 80 et pour chaque HP. en plus fr. 10. — Impôt sur les chiens : fr. 15 par chien.

II. *Par la Commune.* Fortune immobilière : 60 % de l'impôt payé à l'Etat. — Fortune mobilière et produit du travail : 75 % de l'impôt payé à l'Etat. — Impôt personnel : fr. 15. — Impôt sur les automobiles et sur les chiens : fr. 1 par franc payé à l'Etat.

III. *Par la Confédération.* 1/2 de l'impôt fédéral de guerre, savoir : Impôt sur la fortune (immobilière et mobilière), fr. 2,60 par fr. 1000. — Impôt sur le produit du travail, fr. 2,30 par fr. 100.

Pour ses impôts, M. Régime payera en 1916.

<i>Au Canton :</i>	Fr. C.	Fr. C.
Fortune immobilière, fr. 25 000 à fr. 1 %	25 —	
» » fr. 48 000 à fr. 1,50 %	72 —	97 —
Fortune mobilière, fr. 25 000 à fr. 1,20 %	30 —	
» » fr. 22 000 à fr. 1,80 %	39 60	69 60
Produit du travail, fr. 1250 à fr. 9,60 %	12 —	
» » fr. 1250 à fr. 14,40 %	18 —	
» » fr. 2500 à fr. 19,20 %	48 —	
» » fr. 4500 à fr. 24,— %	108 —	186 —
Impôt personnel		3 —
Automobile, fr. 80 + fr. 60		140 —
Chiens, 2 à fr. 15		30 —
	Total, fr.	525 60
<i>A la Commune :</i>		
Fortune immobilière, 60 % de fr. 97	58 20	
Fortune mobilière, 75 % de fr. 69,60	52 20	
Produit du travail, 75 % de fr. 186	139 50	
Impôt personnel		15 —
Automobile.		140 —
Chiens.		30 —
	Total, fr.	434 90
<i>A la Confédération :</i>		
Fortune, 1/2 de fr. 120 000 à fr. 2,60 %	156 —	
Produit du travail, 1/2 de fr. 9500 à fr. 2,30 %	109 25	
	Total, fr.	265 25
RÉCAPITULATION.		
Impôts à payer au Canton.	525 60	
» » à la Commune	434 90	
» » à la Confédération	265 25	
	Total des impôts à payer en 1916, fr.	1225 75

NOTES : 1. L'impôt fédéral de guerre est un appel au *patriotisme* et à l'*esprit de sacrifice*, ainsi qu'à la *reconnaissance* du peuple suisse, préservé jusqu'ici des maux et des horreurs de la guerre. Le produit de l'impôt de guerre est destiné à couvrir une partie des frais de mobilisation. Pour la perception de cet impôt, la fortune (fortune immobilière et fortune mobilière réunies) et le produit du travail sont répartis en classes et l'impôt est calculé d'après le taux de chaque classe. La perception de l'impôt de guerre a lieu pour une moitié durant le 2^e semestre 1916 et pour la seconde moitié durant le 2^e semestre 1917.

2. La leçon de Comptabilité sera précédée d'une leçon de *Civisme sur les impôts* et sur le devoir de les payer régulièrement. (Voir *Educateur 1914*, pages 57 à 60.)

VAUD. — CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Examens annuels, 1916.

ALLEMAND

Exercices à choix. — Les phrases allemandes serviront de dictée pour être modifiées ensuite suivant les indications données.

1^{re} année. — Schacht, nouvelle édition.

1. a) Répondez aux questions suivantes en employant « Mann », « Frau » et « Fräulein » avec l'article défini : Wer ist gross ? wen seht ihr ? wessen Bücher sind schön ? wem schreibt ihr ?

b) Complétez par les cas voulus de « Tinte » avec le possessif de la première personne du pluriel : U.... ist ; wir Kauf.... u.... T.... ; die Farbe u.... T.... ist ; ich spreche von u.... T.... Employez de la même manière « Papier » avec un pronom démonstratif : — P.... ist rot ; ich kaufe — P.... ; die Farbe — P.... ist ; die Feder liegt bei — P....

2. Répondez à ces questions : Was ist der Wischer ? die Wandtafel ? der Schüler ? die Schülerin ? Was sind der Wischer und der Federkasten ? die Wandtafel und der Tisch ? der Schüler und sein Kamerad ? die Schülerin und ihre Freundin ?

3. Complétez la question et répondez en employant un qualificatif : Welch.... Feder schreibt gut ? Welch.... Schüler antwortet oft ? Welch.... Löschpapier brauchen wir ? Welch.... Augen sind schön ? Welch.... Mund ist hässlich ? Welch.... Kameraden lieben wir ? Welch.... Schülerin lernt fleissig ?

4. Conjuguez au présent, en ajoutant un complément : kennen, lesen, kaufen, le premier affirmativement, le deuxième négativement, le dernier interrogativement.

5. a) Mettez au pluriel : mit dem Finger fühle ich den Tisch ; das Auge sieht diesen Gegenstand ; du öffnest den Schrank und schliesst die Schublade ; er hebt den Arm und senkt den Kopf ; lies dieses Wort richtig ; nimm deine Feder und schreibe den Satz.

b) Répondez à ces questions : Ist das Lineal rund ? der Tisch eine Schulsache ? der Schüler ein Mann ? die Schülerin eine Frau ? das Buch ein Gerät ? die Wandtafel weiss ? die Decke unten ? Was tut der Drucker ? Machst du deine Aufgaben gern ? Schreibst du alle Wörter richtig ? Was für eine Farbe haben deine Augen ? deine Haare ? Wozu dient die Nase ? die Bank ? der Bleistift ?

6. Rédactions : Das Buch — mein Freund — meine Freundin.

II^e année. — Nouvelle édition.

1. Déclinez, en faisant précéder le verbe d'un qualificatif : das — Haus ; dein — Hals ; diese — Luft ; welches — Tier ; jene — Speisen ; ihre — Kuh.

2. Conjuguez au présent et au parfait : il m'entend, t'entend, l'entend, etc. ; il me montre, ce dernier avec un complément.

3. Mettez au pluriel : Dieses arme Kind kann nicht sehen ; ich muss die Frucht bringen ; willst du diese Suppe essen ? Mettez au singulier : die Fenster müssen hoch sein ; diese Franzosen wollen nicht deutsch lernen ; die Engländer

können nicht gut französisch sprechen ; esst diese Trauben nicht ; lest deutlich ! spricht deutsch mit diesen Kindern.

4. *Complétez* : die Tinte fliesst — Feder ; die Italiener wohnen — ; unser Pult steht bei — ; wir legen d.. Buch neben — ; die Bilder hängen an — ; schreibt ihr mit — ? gehe zu — ; der Lehrer steht vor — ; ich sitze zwischen — ; du setzt dich auf —. (*Chaque tiret remplace un mot.*)

5. *Faites de petites phrases avec zumachen, oft, noch, nicht, während, die Schweiz, stellen, hinein, abschreiben, Wein, spät.*

6. *Ecrivez cinq phrases contenant chacune une inversion.*

7. *Rédactions* : Was wir essen und trinken — unser Körper — unser Schulzimmer.

III^e année. — Nouvelle édition.

1. *Formez des phrases avec les degrés de comparaison de klein, billig, alt, gut, hoch.*

2. a) *Mettez les phrases suivantes à l'Imparfait, au Passé indéfini, au Plus-que-parfait et au Futur* : der Schneider näht meinen Rock ; dieser Hut passt dir nicht ; du zeichnest die Karte der Schweiz.

b) *Mettez au passif* : Man isst das Fleisch ; der Schüler grüßt den Lehrer ; man macht viele Uhren in Genf ; wir verbessern unsere Arbeit ; der Bauer pflanzt die Kartoffeln.

3. *Complétez par les prépositions voulues et un nom de pays* : wir leben.... ; er geht.... ; die Deutschen wohnen.... ; die Neger leben.... ; diese Russen kommen.... ; viele Schweizer gehen.... ; man spricht französisch.... und englisch....

4. Wann steht ihr auf ? sind die Tage am längsten ? am kürzesten ? schlafst ihr ? habt ihr frei ? geht ihr in die Kirche ? fängt der Frühling an ? der Herbst ?

5. *Répondez à ces questions* : Wozu braucht man die Schere ? Wo wächst die Baumwolle ? Den wievielen haben wir heute ? Welcher Tag war vorgestern ? Welches ist der kürzeste Tag ? Auf welche Tage fallen eure deutschen Stunden ? Was zeigt der grosse Zeiger der Uhr ? der kleine ? Welche Werkzeuge braucht der Schuster ? Welchen Schuh trägt man nicht am Fusse ?

6. *Faites des phrases en employant les mots suivants* : ankleiden, zuknöpfen, aufziehen, Futter, Kälte, Filzhut, Insel, zu wenig, genug, selten, allein, südlich.

7. *Rédactions* : Unsere Kleidung — der Schneider (die Schneiderin) — die Uhr.

Communiqué par F. MEYER.

VARIÉTÉ.

Lettre d'un étranger.

« Il y a en français un tas de substantifs qui changent inopinément de sexe, sans trop savoir pourquoi, qui pour un singulier, qui pour un pluriel ; une foule de verbes marchent à contre-temps et des participes, d'humeur bizarre, qui tantôt s'accordent, tantôt ne s'accordent pas... »



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Classes de raccordement
internat et externat

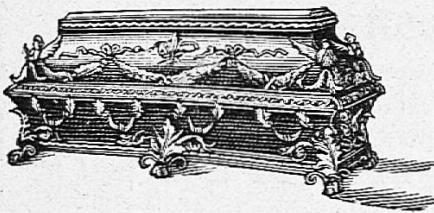
Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents



FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{IE}
RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE

COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 0
0 au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.



PHOTOGRAPHIE LAUSANNE

ASCENSEUR 14 Rue Haldimand
CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.).

Maison de confiance fondée en 1890
Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

MAX SCHMIDT & C^{ie}



25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S.P.R

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à queue



**TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES**

chez

FETISCH FRÈRES

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉATRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

11^e ANNÉE. — N° 37

LAUSANNE — 16 septembre 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR· ET ·ÉCOLE· REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



DELACHAUX & NIESTLÉ S. A. éditeurs
o o o o NEUCHATEL o o o o

Vient de paraître:

ALICE DESCŒUDRES

L'Education des enfants anormaux

Observations psychologiques et indications pratiques
illustré de 11 planches hors texte. Fr. 4.—

Autres volumes précédemment parus dans la COLLECTIONS D'ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

Baden-Powell, Eclaireurs	Fr. 2.50
Decroly, Dr O. L'initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs	Fr. 2.25
Dewey, John. L'Ecole et l'enfant. Introduction par Ed. Claparède	Fr. 2.50
Evard, M. L'Adolescente. Etude de psychologie expérimentale . .	Fr. 5.—
Faria de Vasconcellos. Une école nouvelle en Belgique.	Fr. 3.—
Förster F. W. L'école et le caractère (4 ^{me} édition refondue) . .	Fr. 3.50
Godin Dr Paul. La croissance pendant l'âge scolaire	Fr. 4.—
Lemaître Aug. La vie mentale de l'adolescent et ses anomalies	Fr. 3.—
Les leçons de français dans l'enseignement secondaire	Fr. 2.50
Nussbaum R. Le problème de l'école secondaire.	Fr. 2.—
Rouma Georges. Pédagogie sociologique	Fr. 6.—

En vente chez les mêmes éditeurs :

Mme Fisher. L'éducation Montessori.	Fr. 3.50
F. Garcin. L'éducation des petits enfants par la méthode frœberienne	Fr. 3.—

VAUD Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Rolle ; fr. 2050 pour toutes choses, plus augmentations de fr. 40 tous les 4 ans; maximum après 20 ans de service dans le canton fr. 2250; 26 septembre.

INSTITUTRICES : Berolle ; fr. 1000 et autres avantages légaux; 22 septembre. — **Corsier sur Vevey**; fr. 1000, plus logement et indemnité pour jardin. — Un projet d'augmentation des traitements du personnel enseignant de la commune de Corsier est à l'étude; 22 septembre. — **Lausanne**; fr. 1700 à fr. 2300 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus prime pour années de service dans la commune de Lausanne, et pension de retraite communale. La titulaire sera tenue d'habiter le territoire de la commune de Lausanne. Les candidates sont priées de s'abstenir de toute démarche personnelle; 22 septembre. **Montreux**: maîtresse de travaux à l'aiguille à **Veytaux**; 16 heures de leçon par semaine; fr. 50 l'heure annuelle, plus 6 augmentations successives de fr. 2 l'heure, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton; 22 septembre.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprise aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bons d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaeftelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

VIENT DE PARAITRE

COURS

DE

LANGUE ALLEMANDE

PAR

ERNEST BRIOD

MAITRE D'ALLEMAND AUX ÉCOLES
COMMUNALES

JACOB STADLER

ET PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE

DE LAUSANNE

DEUXIÈME PARTIE

Avec 12 illustrations dans le texte.

Un volume cartonné, in-16 2 fr.

L'accueil favorable fait à la première partie du *Cours élémentaire de langue allemande* de M. E. BRIOD, maître d'allemand aux Ecoles communales de Lausanne, a démontré qu'un ouvrage mettant fin au désarroi des méthodes répondait à un réel besoin en Suisse romande et a encouragé l'auteur à élaborer sur la base du volume déjà paru, en collaboration avec M. J. STADLER, professeur d'allemand à l'Ecole supérieure de Commerce de Lausanne, un *Cours de langue allemande* qui sera complet en trois parties, et dont le volume qui vient de paraître constitue la deuxième.

Les auteurs sont restés et resteront fidèles aux principes méthodiques formulés dans la préface de la première partie. C'est dire que, sans méconnaître en aucune façon la valeur fondamentale de l'intuition comme base de tout savoir durable, ils ne croient pas devoir négliger l'aide indispensable que la langue maternelle doit fournir à l'acquisition d'une langue étrangère. Ils n'oublient pas du reste qu'une langue peut être avant tout parlée pour être apprise, et se sont appliqués à fournir, par leurs textes, une matière de conversation intéressante, variée et pratique.

Enfin il se sont efforcés de faire de leur ouvrage un bon instrument de travail pour maîtres et élèves, ainsi qu'un manuel d'inspiration nettement nationale.